

Vu l'importance qu'il accorde au développement des sciences et de la technologie, le gouvernement fédéral souscrit aux conclusions de l'étude sur la complémentarité canado-japonaise en sciences et technologie, qui recommande une participation accrue du Canada aux programmes et projets japonais de portée internationale, un meilleur accès aux technologies et aux laboratoires industriels japonais, et la participation à des projets de collaboration stratégique dans des secteurs clés. Un fonds japonais pour les sciences et la technologie a été créé pour promouvoir les projets de recherche conjoints, les échanges de chercheurs ainsi que les ateliers et symposiums mixtes.

Par ailleurs, le volet Europe 1992 de la stratégie Horizon Le Monde est également destiné à consolider l'infrastructure canadienne assurant la coopération internationale en sciences et technologie. À cette fin, AECEC apportera son soutien financier aux initiatives publiques et privées dans le but d'explorer, de mettre sur pied ou de poursuivre des projets conjoints avec des partenaires européens dans le domaine de la recherche et du développement technologiques. La contribution du Ministère s'ajoute aux services qu'il offre déjà pour coordonner les programmes bilatéraux de coopération en sciences et technologie avec un certain nombre de pays européens ainsi que la Communauté européenne.

Le Programme d'apports technologiques (PAT) de AECEC, qui vise tout particulièrement l'expansion du commerce extérieur dans le domaine des sciences et de la technologie, facilite l'acquisition des technologies étrangères qui permettent la création ou le perfectionnement, au Canada, de biens, de services et de procédés industriels. Grâce au PAT, les entreprises canadiennes souhaitant acquérir des technologies étrangères peuvent obtenir des crédits pour effectuer des visites de prospection ou de travail. Les agents chargés du développement technologique, qui s'occupent de ce programme dans leur mission à l'étranger, seront en tournée au Canada au mois de mai.

Le rôle du réseau des conseillers en sciences et technologie est de suivre de près les développements scientifiques et technologiques à l'étranger et de déterminer en quoi ces développements peuvent être utiles pour le Canada. Les conseillers facilitent la coopération dans le domaine des sciences et de la technologie par la recherche de personnes-ressources, l'établissement de contacts et le repérage de partenaires étrangers s'intéressant à la création de coentreprises ainsi qu'à la recherche et au développement. Ils se tiennent en rapport avec des organismes de recherche publics et privés, des universités et des grandes sociétés. Les conseillers sont